

Suit la narration des scènes de violence qui ont empêché l'appel nominal d'avoir lieu :—

Au jour fixé par ma dite proclamation pour l'appel nominal, vers les neuf heures du matin, une réquisition, dont copie est ci-jointe, signée par quelques électeurs, me fut remise, m'enjoignant de porter M. Charles Alphonse Pantaléon Pelletier, comme candidat à l'Assemblée Législative de Québec, ce qui me fit croire que M. C. A. P. Pelletier n'assisterait point à l'appel nominal et qu'il n'était point candidat pour la Chambre des Communes.

Peu d'instants après, je fus informé que certains partisans de M. C. A. P. Pelletier démolisaient le hustings que j'avais fait ériger sur la galerie de la sacristie. Vers dix heures, une foule compacte des partisans de M. C. A. P. Pelletier, au milieu desquels se distinguait, entre autres, le nommé Pierre Lafrance, hurlant et vociférant, se groupa près de ma maison et prit bientôt un aspect si menaçant que plusieurs personnes vinrent m'avertir que ma vie était en danger, si je sortais pour me rendre au hustings, et m'engageèrent fortement à m'en abstenir. Lorsque l'heure fixée par ma proclamation, 11 h. a. m., fut arrivée, je me transportai, accompagné de mon clerc d'élection, Joseph Charles Lindsay, écuier, sur la galerie de la sacristie, le lieu du hustings qui venait d'être démoli.

La foule menaçante me suivit, et arrivé près de la sacristie, j'entendis crier qu'en arrière on jetait des pierres dans ma direction ; alors je me hâtai de tourner la sacristie et je montai sur la galerie où montèrent aussi les nommés Michel LeBel, Thomas LeBel, et le dit Pierre Lafrance.

J'allais adresser la parole aux électeurs pour leur expliquer ma conduite, lorsque le dit Michel LeBel prit la parole et dit aux électeurs : " MM. les électeurs, si l'officier-rapporteur ne donne pas de polls partout, il n'y en aura point du tout ; il n'y aura point d'élection." Ensuite, le dit Pierre Lafrance m'arracha des mains la loi électorale et s'élança en bas de la galerie, et aussitôt après le dit Thomas LeBel me prit par les jambes et le dit Michel LeBel, son frère, se rua sur moi en me poussant pour me précipiter en bas de la galerie ; ce que voyant, je saisis le dit Michel LeBel par son habit et je me trouvai debout au bas de la galerie avec lui.

Je fus alors poussé et entraîné à travers la foule qui criait et vociférait, par le dit Michel LeBel, et le nommé Joseph Michaud, et grâce à la protection de ce dernier, je pus me rendre chez moi.

L'honorable M. Chapais, et quelques uns de ses amis, qui s'étaient trouvés au hustings avec moi, arrivèrent à ma demeure à peu près en même temps que moi et me demandèrent où étaient mes papiers ; mon clerc d'élection, auquel je les avais remis et fait cacher, parce que j'avais été prévenu qu'on voulait me les enlever, me les rapporta un instant après, et je le fis rester chez moi afin de retourner au hustings si l'on pouvait nous protéger.

L'honorable M. Chapais resta sur ma galerie avec quelques amis et il parla quelque temps à un groupe d'électeurs qui s'en étaient approchés ; mais les émeutiers ne furent pas longtemps sans se réunir encore en face de mon bureau, et l'honorable M. Chapais fut bientôt entraîné par ses amis qui s'enfuirent devant une grêle de pierres lancées contre lui. Des pierres ont aussi été lancées dans les châssis de ma demeure. Quatre vitres de trois pieds ont été cassées dans les vitreaux de mon bureau, et dans mes mansardes quatre vitres et un châssis ont été brisés.

Les émeutiers me parurent alors absolument maîtres de la place publique, et il me fut dès lors impossible de sortir.

Je vis un peu plus tard certain groupe assez nombreux des partisans de M. C. A. P. Pelletier se former et se diriger à deux ou trois reprises, avec un air hostile et menaçant, vers ma demeure ; mais à chaque fois ils m'en parurent détournés par quelqu'un.

Jusqu'à-là j'avais toujours pu conserver intacts les writs d'élection, mais entre les trois et quatre heures après-midi, une députation composée de MM. Joseph Anetil, cultivateur de Ste. Anne, et Louis Alphonse Miller, de Kamouraska, avocat, tous deux partisans de M. C. A. P. Pelletier, se présentèrent chez moi. Ces messieurs me dirent qu'ils regrettaient que ma maison fut démolie, mais qu'ils ne pourraient pas empêcher la chose si je ne leur livrais les writs d'élection. Alors j'ai cru de mon devoir, pour éviter à plusieurs le regret de nouveaux excès, d'exposer sur ma table ces documents rendus inutiles, en protestant que je ne cédaï qu'à la force. M. L. A. Miller s'empara alors des writs d'élection, me promettant de me les remettre le soir même ou le lendemain matin, et tous deux partirent